

N° de PARTICIPANT :

TEAM

NOM DU TEAM:

CONTACT :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :



BULLETIN OFFICIEL DE PRÉ-ENGAGEMENT

4X4 - MOTO - QUAD du 1^{er} au 11 MAI 2009

Fiche de renseignements à retourner avant le 28.02.09

PRÉ-ENGAGEMENT INDIVIDUEL : 1000 €

PILOTE CO-PILOTE (RENSEIGNER ÉGALEMENT LA PARTIE VÉHICULE)

NOM : PRÉNOM :

NATIONALITÉ : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

PAYS : E-mail : @

TÉL DOM : TÉL BUR :

FAX : MOBILE :

N° PASSEPORT : VALIDITÉ :

N° PERMIS DE CONDUIRE : DÉLIVRÉ À :

4x4 - MOTO ou QUAD

4X4 MOTO QUAD GPS MODÈLE :

MARQUE : TYPE :

CYLINDRÉE : IMMATRICULATION :

1^{RE} MISE ENCIRCULATION : ÉNERGIE :

N° CHASSIS :

ASSURANCE VÉHICULE VALABLE JUSQU'AU :

COMPAGNIE D'ASSURANCE :

Merci de nous retourner ce bulletin dûment rempli accompagné d'un acompte de 50% du montant de votre engagement (500 €), ainsi que la photocopie de votre passeport et de votre carte grise, le plus rapidement possible.

Vous recevrez votre dossier de préparation après acceptation de votre dossier.

Signature en conformité avec l'article 27 du règlement :



Mode de règlement accepté : Espèces - Chèque - Virement postal ou mandat international adressé à :
MEDI-MECA ASSISTANCE - 41 AVENUE DE RANGUEIL - 31400 TOULOUSE
Tél. : + 33 (0)8 75 73 91 43 - Fax : +33 (0)5 61 33 15 82 - Email : medimeca@orange.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES (extrait)

Conditions de participation

Chaque pilote doit être en possession d'un permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule engagé. Les véhicules 4x4 doivent être homologués et immatriculés et en conformité avec le code de la route, les prototypes étant exclus. Ils devront en outre être équipés en conformité avec le règlement du raid. Sont acceptés : motos de type trial ou enduro homologués et les quads (homologués ou non).

Le déroulement

Le MATEBAT DÉSEPT CHALLENGE n'est pas une compétition motorisée ni un rallye raid. Aucun classement motorisé n'est lié à la vitesse et au temps.

Un classement sera établi par l'addition de points obtenus au cours des épreuves conviviales, pluri-sportives non motorisées auxquelles vous participerez avec votre team. Vous aurez à parcourir quotidiennement 250 km à l'aide d'un road-book et de points GPS pour rallier l'arrivée.

Chaque équipe sera équipée d'un téléphone satellite TURAYA pour une sécurité accrue, contrôles de passage obligatoires pour une sécurité optimale. Les itinéraires sont composés à 100 % de pistes et de parcours dans les dunes du désert Oriental. Au programme, 5 étapes of road et 2 étapes de liaison routière pour les 4x4, les motos et les quads ainsi que les pilotes, l'organisation s'occupe de leur acheminement.

L'hébergement

L'organisation et ses partenaires ALISO VOYAGES (LI 013 970001) et les receptifs tunisiens ont mis au point une formule d'hébergement comprenant :

En France :

- 1 nuit en 1/2 pension dans un hôtel **

En Tunisie :

- 3 nuits en 1/2 pension en hôtels *** et *****
- 4 nuits en bivouac exceptionnel en pension complète
- 5 "lunch paquet" pour les repas de midi pendant les étapes de désert.

L'infrastructure

Selon le nombre de participants :

Véhicules tout terrain d'assistance mixte médicale et mécanique, véhicules pour l'ouverture, motos d'assistance médicale et mécanique.

- L'assistance médicale : pour votre sécurité l'ORGANISATION prévoit 1 médecin pour 30 véhicules. Chaque véhicule d'assistance est équipé de matelas coquille, d'une valise de réanimation, de trousse de premiers soins et dispose d'une liaison radio et d'un téléphone satellite, elle effectue le parcours dans son intégralité.

- L'assistance mécanique : pour votre confort, emmène des mécaniciens professionnels prêts à intervenir sur vos véhicules pour une réparation éventuelle tout au long du parcours.

Aux arrivées, vous trouverez : un camion d'ASSISTANCE mécanique, une assistance pneumatique, un second véhicule d'assistance mécanique pour les motards, un véhicule de l'organisation qui aura préalablement ouvert le parcours et auprès duquel vous devrez obligatoirement signaler votre arrivée et restituer le road-book.

Assurances

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.

Responsabilités

L'organisation ne saurait se substituer à la responsabilité civile de chaque participant. Toute participation interrompue ou écourtée du fait du participant ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de l'organisation. Chaque participant est responsable de la validité de ses papiers (passeport, assurance, carte grise...) ainsi que de l'obtention des documents nécessaires (visas, vaccins... selon les cas). Chaque participant se doit de respecter le code de la

route et doit se plier à la loi en vigueur dans les pays traversés en tout état de cause, il est seul responsable des infractions commises de son fait (excès de vitesse, dépassement interdit...).

Chaque participant s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir sur le raid organisé par MEDI-MECA. Ceci est valable également pour les ayants droit et tout membre de la famille.

Chaque participant doit se conformer aux conseils et directives donnés par l'organisation. L'organisation se réserve le droit d'exclure un participant dont le comportement aura mis en danger la sécurité du groupe ou son bien être. L'organisation se réserve le droit pour des raisons de sécurité de transformer voire d'annuler une ou plusieurs étapes sans que ceci ne donne lieu à une quelconque indemnité.

Prix

Le prix de l'engagement comprend :

- la fourniture du road book informatique,
- l'assistance médicale et mécanique,
- le transport des bagages sur le raid pour les pilotes,
- les plaques et stickages officiels,
- les animations.

Le prix de l'engagement ne comprend pas :

- l'hébergement, les bivouacs et les extras,
- les transports maritimes et terrestres
- d'une façon générale toutes les prestations non mentionnées et non budgétisées.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment en raison d'un changement tarifaire de l'un de nos prestataires, du taux de change, du prix des carburants. L'ORGANISATION ajustera en conséquence ses tarifs sans que cela puisse entraîner une annulation de la part d'un participant déjà inscrit.

Annulation

Les frais d'annulation sont :

- plus de 30 jours avant la date de départ : une somme forfaitaire de 50 % du montant de l'engagement.
- moins de 29 jours avant la date de départ : 100 % des sommes encaissées.

L'organisation se réserve le droit de reporter voire d'annuler l'épreuve, si le quota minimum de participants n'était pas atteint. L'organisation remboursera intégralement les sommes versées, sans que les participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnité réparatrice.

Dans le cas dit de force majeure (grève des transports maritimes, conflit armé...) entraînant une annulation du raid, l'organisation se réserve le droit de conserver 25% des sommes engagées par les participants pour couvrir les frais engagés par elle-même (arrhes, acomptes hôtels, repérages...).

Dans le cas d'un simple report à une date ultérieure, la totalité des sommes engagées par les participants, leur est acquise pour la manifestation à venir s'ils s'y inscrivent. Dans le cas contraire, comme en cas d'annulation, ils ne leur sera remboursés que 75% des sommes engagées (voir ci-dessus).

Conditions de paiement

- Un acompte de 50 % du montant total au moment de l'inscription.
- Le solde 30 jours avant la date de départ.
- Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de l'acompte de 50% du montant total.
- Modes de règlements acceptés : espèces, virements bancaires, chèques, mandat international.